

Conseil Consultatif Citoyen

Compte rendu séance du 14 décembre 2023

Pour cette séance, étaient présents : Mme AMOUREUX Maud ; M. GNAGY Cédric ; Mme LAGRANGE Marie-Martine ; M. LAQUECHE Philippe ; M. LARGE Jean-Pierre ; M. LAVERGNE Christian ; Mme RAUFASTE Sylvie ; M. TESTET Daniel ; Mme TEULET Annie ; Mme UTIEL Nathalie ; M. VIRELLI Clément

Étaient excusés : ; Mme CONCHOUX Brigitte ; Mme DALLA SANTA Aurore ; M. HESPEL Edouard ; Mme MESURET Edwige ; M. ROBERT Jérémy ; M. SIMI Jean-Michel

Thèmes abordés à l'ordre du jour

Mutuelle communale

Gestion de l'eau

Panneaux photovoltaïques dans la bastide

accueil cyclotouristes

Point sur l'EHPAD (rajouté à l'odj)

crise viticole (rajouté à l'odj)

questions diverses

➤ **Mutuelle communale**

P. Laquèche fait part du compte-rendu de la rencontre avec les responsables de l'association ACTIOM le 20 novembre.

Cette réunion à l'initiative du 3C s'est faite en présence du Maire et deux adjointes (dont la vice présidente du CCAS) ainsi que la Directrice Générale des Services, Mme Sorin.

Les 5 personnes représentant le 3C (P. Laqueche, A. Teulet, D. Testet, C. Gnagy et C. Lavergne) font part de leur bonne impression. ACTIOM et le dispositif « Ma commune ma santé » paraît bien adapté à ce que nous recherchons, en proposant des contrats uniques sur toute la France, négociés avec des mutuelles partenaires qui en acceptent les conditions. Pour le cas de la Gironde, la mutuelle partenaire ayant accepté les conditions de ces contrats est Pavillon Prévoyance.

Quelques réserves sont toutefois exprimées sur le fait qu'il ne faut pas s'attendre à des miracles. Si le CCAS de Sauveterre accepte de signer une convention avec ACTIOM, cela permettra de disposer (via cette association) de permanences permettant de toucher des publics fragiles, ne bénéficiant pas de mutuelles sinon à des prix trop élevés pour leur budget, sauf évidemment si elles bénéficient de la CMU (Complémentaire Santé Solidaire). Mais il faut toutefois garder à l'esprit que cela reste une mutuelle et que les prix proposés pourront rester malgré tout élevés pour des petits budgets.

Une question posée dans l'assistance concerne le manque de clarté dans le lien entre la personne, l'association et l'assurance. La réponse apportée par les personnes ayant assisté à la réunion est que Actiom joue un rôle de lien et d'information. Si le contrat d'assurance au final est passé avec Pavillon Prévoyance, l'assuré cotise 1,80€/mois d'adhésion à Actiom, ce qui lui permet de bénéficier des avantages négociés entre l'association et la mutuelle.

C. Lavergne, s'appuyant sur un échange avec C. Miqueu, propose de ne pas s'emballer trop rapidement dans cette direction. Si Actiom semble la plus fiable et la plus expérimentée des associations dans ce domaine, il faut en rencontrer d'autres pour pouvoir comparer et disposer d'un maximum d'éléments.

Trois autres associations (Miss, Mutualia et Just) ont été citées par M. Chamaret (Actiom) lors de la réunion. L'association Just semble la plus adaptée des 3, une autre travaillant uniquement dans le Nord et l'autre étant liée à une seule mutuelle sur tout le territoire.

Il est donc décidé de reproduire le même type de réunion avec l'association Just. D'après les renseignements elle est présente sur le Bordelais. C. Lavergne va chercher à voir comment les contacter et prendre rendez-vous.

➤ **Gestion de l'eau**

Un article est à paraître dans le prochain Echo des Cités pour sensibiliser sur les moyens de récupérer les eaux pluviales à destination des jardins mais aussi des usages intérieurs (toilettes, lavage du sol, ...etc).

L'idée de proposer une mutualisation des achats de récupérateurs reste en germe avant d'en mesurer la faisabilité à des prix satisfaisants.

Concernant la gestion des eaux au niveau communal, nous revenons sur les idées que nous avons déjà soumises lors des précédentes réunions (voir compte-rendu réunion du 15 juin 2023) reproduit ci-dessous:

(Extrait compte-rendu Assemblée du 15 juin 2023)

« ...C. Gnagy propose l'installation d'une cuve hors sol pour récupérer de l'eau de pluie au bâtiment des services techniques. Cette eau pourrait servir pour l'arrosage des espaces verts.

...

Une autre proposition serait d'exploiter le puits communal qui se trouve au niveau du cabinet médical. Il faudrait y installer une pompe. Ce puits n'est pas utilisé.

Il y a de nombreux puits non utilisés dans Sauveterre. Présence d'une fontaine dans un lotissement. Arrivées d'eaux au lavoir.

Mais question sur le niveau de ces puits : il n'y en a peut-être pas assez. Risque qu'ils soient rapidement vides. Il faut vérifier à la mairie si tous les puits sont recensés. ...

Dans le cas où plusieurs points d'eau pourraient être exploités par la commune, il faudrait peut-être acheter une pompe amovible plutôt qu'une pompe fixe par puits.

Nous proposons au Conseil Municipal d'étudier la faisabilité et la mise au budget de ces investissements (cuve de récupération et pompe mobile).

➤ **Panneaux photovoltaïques dans la bastide**

Nous revenons sur la discussion entamée à la réunion du 15 juin.

C'est une discussion à bâton rompu qui s'installe sur le sujet.

Les avis divergent et convergent.

Résumons d'abord les points convergents :

- Tout le monde est d'accord pour constater qu'il y a injustice entre un habitant intra-muros qui ne peut pas installer des panneaux sur sa toiture alors que le voisin d'en face en a le droit.

- Mais tout le monde est d'accord aussi sur le fait qu'il ne faut pas faire n'importe quoi et qu'il faut préserver le cachet patrimonial de la bastide.

Quant aux points qui font débat, ils reposent sur la manière d'adapter les exigences de la transition écologique au cachet patrimonial.

Une majorité des personnes présentes insiste sur la nécessité absolue de préserver le cachet historique des monuments de la bastide.

Mais d'autres avis posent la question de ce qui définit la beauté d'un lieu. En d'autres termes, si des panneaux solaires couvrant les toitures de la cité nous choquent dans notre façon de voir les choses aujourd'hui, qu'en sera-t-il dans quinze, vingt ou trente ans ? Notre regard ne peut-il changer ?...

Une personne dans l'assemblée ne résidant pas dans la bastide exprime sa gêne de parler au nom de ceux qui y vivent au quotidien.

Une autre personne, résidant dans la bastide indique être toujours en attente de réponses à sa demande d'apposition de panneaux photovoltaïques sur une partie de son habitation. Le long temps de réponse lui fait supposer que les décideurs (ABF) ont eux-même des difficultés à se positionner.

En conclusion de cette discussion, nous insistons sur la nécessité de définir de manière lisible ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Puis nous reprenons ci-dessous les termes de notre suggestion au Conseil Municipal ;

Nous proposons au Conseil Municipal de réfléchir aux moyens de faire remonter aux Bâtiment de France, (ainsi qu'au Département, Région, députés, ministre,...) cette nécessité d'adapter les exigences environnementales (transition énergétique), en harmonie avec celles de l'esthétique patrimonial.
(extrait du CR du 15 juin 2023)

Cette suggestion implique aussi de la part des élus, de réfléchir à la manière dont ils visualisent l'architecture de la bastide dans un futur lointain.

➤ **Accueil cyclotouristes**

Comme demandé par le 3C, quatre casiers sur le type des consignes de gare et pourvus d'une prise électrique permettant la recharge des batteries des VAE ont été installés sous la petite halle.

Nous constatons un net problème de visibilité.

L'idée évoquée de les installer face à l'Office de Tourisme a été évoquée mais aussitôt écartée pour des raisons d'inadaptation de cette installation (qui devrait s'étendre à un parking vélos), sous les arcades.

Nous préférons donc rappeler notre vision initiale qui est de faire de la petite halle un lieu d'accueil des cyclistes.

Nous pensons qu'il faudra d'ici le printemps mettre les moyens pour cela. C'est à dire mettre à disposition sous la halle un minimum de rampes pour y accrocher les vélos. Prévoir éventuellement de pouvoir facilement les retirer dans le cas d'une utilisation exceptionnelle de l'espace pour une manifestation quelconque.

Il s'agit aussi de réfléchir à un fléchage de ce lieu depuis les deux points d'arrivée des cyclistes, en provenance de Bordeaux ou de La Réole.

Plusieurs personnes rappellent que nous proposons un panneau à ces arrivées, pour informer les cyclistes des services qui les attendent dans le cœur de la cité.

C. Lavergne indique que ces installations de panneaux ne sont pas aussi simples à réaliser qu'on pourrait le croire. Il faut savoir exactement ce qu'on veut y mettre dessus pour que ce soit lisible et compréhensible, pas trop envahissant et bien intégré au milieu des autres signalisations déjà existantes.

➤ **Point sur l'EHPAD de Sauveterre**

C. Lavergne fait lecture d'un communiqué du maire aux membres du Conseil Municipal et du CCAS sur la réunion quadripartite entre les 2 tutelles, la mairie et le groupe Korian. La demande lui était faite par le maire de lire ce communiqué aux membres du 3C.

Les membres présents constatent que les choses avancent plutôt positivement bien qu'il s'agisse d'être prudent. Nous sommes en phase de négociation.

➤ Crise viticole

Ce sujet est proposé par C. Lavergne suite à un échange avec C. Miqueu. Il fait part de la préoccupation du maire de la commune sur ce grave sujet qui va impacter (et qui impacte déjà) non seulement les viticulteurs mais toute l'économie locale qui est liée à la bonne marche de cette activité.

La réaction première de l'assistance est que la commune ne dispose pas de marge de manœuvre pour agir dans le sens du soutien à l'économie. La réponse est plutôt du côté des politiques.

La question de rendre visible la viticulture locale aux gens de passage est évoquée. Cela pourrait prendre la forme d'une **vitrine des vins du Sauveterrois** bien en vue autour de la place par exemple. Or, cette initiative a déjà été tentée par le passé avec la présence d'une vithèque, d'abord dans un local dédié mis à disposition par la commune, puis gérée ensuite au sein de l'Office de Tourisme. Peu à peu, ce regroupement de viticulteurs pour promouvoir leurs vins s'est étiolé et a fini par disparaître.

C. Lavergne rappelle que historiquement, les viticulteurs sont peu mobilisés pour promouvoir leurs vins sur le territoire local, préférant privilégier des foires et des événements dans des sites plus appropriés où ils sont plus assurés de rentabiliser leurs efforts. Le désir de vitrine du vin est plus une préoccupation des élus et responsables communaux que vu de l'intérêt du viticulteur. On peut citer pour exemple la Fête des Vins, désertée par les viticulteurs locaux, et pour laquelle il a fallu prendre en charge collectivement leurs stands pour maintenir l'image de cette fête historique.

Il faut cependant mettre ceci en corrélation avec le contexte actuel. La crise réveille des mobilisations latentes et nous le voyons bien du côté de certains vigneron qui font preuve d'imagination pour améliorer l'accueil sur leurs exploitations. Il s'agit donc de rester à l'écoute de toutes propositions dès lors qu'elles répondent à un intérêt collectif.

Un autre aspect de la crise concerne le paysage que les nombreux arrachages vont profondément modifier. Certains dans l'assistance évoquent la possibilité de voir émerger des champs de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes pouvant constituer une nouvelle source de revenus pour les viticulteurs.

Les points de vue dans l'assistance divergent encore sur ce sujet. Doit-on ou non redouter l'impact de ces infrastructures dans notre paysage ? **C'est une question à laquelle la mairie d'une commune peut se trouver confrontée si elle devait prendre partie dans la décision de telle ou telle initiative dans ce sens.**

On peut aussi réfléchir aux projets qui consistent à consacrer une partie des terres libérées aux cultures maraîchères à fin de consommation locale dans nos cantines et établissements publics, idée déjà travaillée à l'échelle du PETR (Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers).

En conclusion, et considérant que la marge de manœuvre de la commune sur ce sujet est infime, il faut :

- être prudent et tirer les enseignements des expériences passées avant d'envisager un projet communal de promotion des vins du Sauveterrois.
- Mais rester à l'écoute des initiatives individuelles et des projets collectifs qu'elles pourraient induire.
- Se positionner sur la transformation éventuelle du paysage au profit de la transition écologique.

➤ **Questions diverses**

Gestion des déchets

M.M Lagrange signale que des poubelles restent toute la semaine dans la rue. Elle pense qu'il faudrait demander aux personnes de les rentrer car elles gênent le passage.

M. Amoureux explique que les personnes n'ont pas la place chez elles pour rentrer leurs poubelles et c'est un vrai problème.

C. Lavergne fait part des dernières discussions au conseil municipal sur ce sujet. Le site de dépôt collectif de la place du marché aux cochons pourrait être étendu aux particuliers désirant en bénéficier, et cela pourrait en priorité intéresser les personnes qui manquent de place chez eux pour ranger leurs poubelles.

Nous proposons de revenir sur ce sujet à la prochaine séance pour dire comment nous souhaitons voir les choses évoluer dans l'avenir.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance se termine à 22h15

Nous fixons une prochaine assemblée le **jeudi 28 mars à 20h**

Le groupe de préparation se réunira le jeudi 21 mars à 20h

